



Licence Biologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie. 2010, Université Paris-Sud. hceres-02037106

HAL Id: hceres-02037106

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037106>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE PARIS 11 - PARIS-SUD
N° demande : S3100015740
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : BIOLOGIE

Appréciation générale :

La licence de Biologie offre une formation pointue et diversifiée, construite sur une logique de spécialisation progressive (L1 d'orientation, L2 de formation et L3 de spécialisation).

La L3 se compose de trois parcours dont deux sont à dominante biologie et le troisième associant la biologie et la chimie. Un resserrement de l'offre de formation (nombre de parcours passant de 5 à 4) avec fermeture d'un parcours peu lisible et/ou attractif, la fusion de deux parcours à finalité proche et l'ouverture d'un nouveau parcours plus technologique (montrant une forte volonté d'ouverture vers des formations professionnalisantes), prouvent la grande réactivité de l'équipe pédagogique.

Le dossier de grande qualité comprend de nombreux aspects positifs dont :

- Une augmentation sensible du nombre des étudiants en L1 (+ 12 % entre 2006 et 2007, + 6 % entre 2007 et 2008, pas de données pour 2009).
- Des enseignements en mathématiques, physique, chimie et informatique proposés tout le long des 3 années du cursus, soulignant la volonté affichée de l'Université Paris 11 de faire ressortir la nécessaire pluridisciplinarité et l'importance des outils dans une formation biologie/géologie. Il serait très intéressant d'avoir, à ce sujet, un retour de la part des étudiants (quelles perceptions en ont-ils en dehors de l'interface Biologie-Chimie, qui est classiquement attractive ?).
- Un serveur d'autoévaluation.

Les points les plus forts :

1-	Dispositifs d'aide à la réussite (cours à effectifs réduits en L1 depuis 2 ans, « cours travaux dirigés intégrés », enseignement référent, colles écrites, année « préparation au cursus scientifique » (année 0) pour permettre une mise à niveau indispensable des étudiants non scientifiques).
2-	Aide à la professionnalisation (parcours Bio Technologie, cursus Bio concours, stage dès la L2 permettant de se familiariser avec le monde de la recherche).
3-	Une bonne lisibilité de l'offre de formation appuyée sur de nombreux dispositifs d'aide à l'orientation, avant ou pendant le cursus.

Les points les plus faibles :

1-	Absence de suivis (en particulier chiffrés) des réorientations, des taux de réussite, des taux d'insertion professionnelle et du devenir des sortants, diplômés ou non, en particulier dans les masters de l'Université Paris 11.
2-	Année PCSO à présenter, expliquer, exploiter (pertinence, taux de réussite dans l'année et sur la licence en général, appréciation étudiante sur son rôle et son importance...).
3-	

Recommandations :

Il serait intéressant de :

- Définir clairement les processus d'évaluation en tenant compte du « projet d'établissement » et exploiter les données issues de ces évaluations pour améliorer l'offre et le pilotage de la formation. Organiser une évaluation par les étudiants, notamment, si elle n'est pas réalisée (pas clair dans le dossier).
- Mieux définir les atouts de la passerelle et des réorientations, avec une estimation chiffrée des résultats (évaluer la réalité et l'efficacité de ces mécanismes).
- Améliorer (ou mieux faire ressortir) les démarches et prérogatives des équipes pédagogiques de chaque niveau (L1, L2, L3) dans une vision plus transversale de « mention » (coopérations des directeurs d'études de chaque niveau et des responsables de parcours, et ainsi définir une structure de pilotage de la mention).
- Affiner les contours des cursus Bio Plus et Bio Concours : cursus commun à 50 % au niveau des UE en L2, sortie vers Magistère pour le premier, vers concours B grandes écoles pour l'autre (très bons étudiants dans les deux cas). Devenir des étudiants qui échouent à ce concours B ? Quel effectif prévisible pour le nouveau cursus Bio plus ?
- Se pencher sur une offre de formation qui semble assez pléthorique (plus de 170 modules différents sur 3 ans pour quelques 1000 étudiants, dont 100 modules différents en biologie).
- Favoriser la mobilité internationale.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A